

21.06.2002 - 11:46 Uhr

BKW FMB Energie SA envisage la libéralisation du marché avec confiance

Berne (ots) -

Lors de la 99e Assemblée générale qui a eu lieu à Berne, les actionnaires de BKW FMB Energie SA ont été informés des résultats satisfaisants obtenus au cours de l'exercice 2001. En perspective de la libéralisation du marché de l'électricité, l'Assemblée générale a décidé l'introduction d'actions nominatives et leur fractionnement (rapport 1:20). Les actionnaires ont approuvé les comptes et décidé le versement d'un dividende de 115 francs par action. Le chiffre d'affaires net du groupe FMB est passé de 1,17 à 1,57 milliard de francs. Le bénéfice a lui aussi augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 88 millions à 196 millions de francs.

Le Conseil d'administration et la Direction d'entreprise de BKW FMB Energie SA ont pu présenter des résultats très satisfaisants. Les conditions étaient optimales en matière d'engagement des centrales et il n'y a pas eu de perturbations importantes du réseau. Les activités de négoce ont pu être développées, ce qui a contribué à un résultat positif, comme l'a affirmé le président du Conseil d'administration, Monsieur Fritz Kilchenmann, en s'adressant aux actionnaires au Kursaal de Berne.

Expansion et bonne mesure

Malgré des résultats aussi satisfaisants, il s'agit de garder la bonne mesure, a précisé Fritz Kilchenmann. L'ouverture du marché représente un défi certain. Les investissements et le développement des ventes doivent répondre à des critères de rentabilité précis. FMB ne veut en aucun cas renoncer à sa "stratégie financière solide et orientée vers l'avenir". Une stratégie d'expansion coûteuse n'est pas envisagée, car elle entraînerait indubitablement un endettement exagéré. Une réorganisation ciblée sur une base financière saine permet à FMB d'envisager l'avenir avec confiance.

En vue de l'ouverture prochaine du marché de l'électricité, l'Assemblée générale a décidé la conversion des actions FMB. Le nouveau concept englobe la réduction de 500 francs à 25 francs de la valeur nominale des actions. Il en résulte un cours en bourse de 250 francs par action. Parallèlement, les actions au porteurs existantes ont été converties en actions nominatives. L'entreprise pourra ainsi communiquer directement avec ses actionnaires. Enfin, les actionnaires ayant droit de vote ne pourront être inscrits dans le registre des actions que si leur participation ne dépasse pas 5%. Cette restriction à la transmissibilité est appliquée dans de nombreuses autres sociétés et permet un certain contrôle du développement de l'actionnariat, comme cela a été souligné à l'Assemblée générale. Il est prévu qu'à terme, l'action FMB soit cotée à la bourse suisse.

De bons résultats pour 2001

Kurt Rohrbach, président de la Direction d'entreprise de FMB, a évoqué le chiffre d'affaires réjouissant du groupe, qui a augmenté de 33% à 1,6 milliard de francs. Les ventes d'électricité sont en hausse de 68% et s'élèvent désormais à près de 23 000 GWh, ce qui représente plus de 40% de l'offre suisse. Cette augmentation est due principalement aux activités de négoce et aux ventes internationales, a précisé Kurt Rohrbach. Les ventes liées au commerce et au secteur international ont plus que doublé et représentent près de 16 000 GWh. Cela correspond quasiment au tiers de la consommation totale de la Suisse. Dans la zone d'approvisionnement (cantons de Berne, du Jura,

de Bâle-Campagne et régions des cantons de Neuchâtel et de Soleure), les ventes ont augmenté de 2,3% à 6398 GWh. Le bénéfice du groupe s'élève à 195,8 millions de francs, soit 107 millions de plus que l'année précédente. Les capitaux propres s'élèvent à 1,8 milliard de francs. Pour une somme au bilan de 4,1 milliards de francs, cela représente une part de capitaux propres de 43,6%. Kurt Rohrbach a qualifié ce taux d'autofinancement d'approprié en vue de la libéralisation des marchés.

Elections au Conseil d'administration

Le Conseil-exécutif du Canton de Berne a délégué au 1er janvier 2002 le conseiller d'Etat et Directeur des Finances Urs Gasche au Conseil d'administration de FMB. Le Canton a en outre délégué la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer, conseillère d'Etat et nouvelle Directrice de l'Energie du Canton de Berne, pour remplacer la conseillère d'Etat Dori Schaer-Born, qui s'est retirée du gouvernement cantonal au 31 mai 2002. Jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire de 2003, l'Assemblée générale a élu membres du Conseil d'administration le conseiller aux Etats Hans Lauri et Bernhard Reutersberg (Allemagne). Hans Lauri n'est ainsi plus représentant du Canton, mais des actionnaires. Bernhard Reutersberg, qui lui est nouveau, est président de la direction de E.ON Sales & Trading GmbH et membre du Conseil de direction d'E.ON Energie AG à Munich.

- Exposé de Monsieur Kurt Rohrbach, Président de la Direction de BKW FMB Energie SA sous: http://www.bkw-fmb.ch/data/Ref_Rohrbach_20020621.pdf
- Exposé de Monsieur Fritz Kilchenmann, Président du Conseil d'administration sous: http://www.bkw-fmb.ch/data/Ref_Kilchenmann_20020621.pdf

Contact:

BKW FMB Energie SA
Media Communications
Viktoriaplatz 2
3000 Bern 25
Tél. +41/31/330'51'07
Fax +41/31/330'57'90
mailto: info@bkw-fmb.ch
[008]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001009/100017990> abgerufen werden.